



Signataire : Cédric Jeanneret

Date de dépôt : 22 mai 2025

Question écrite

U lacustre cyclable

La mise en service de l'autoroute de contournement en 1993 et les mesures qui l'ont accompagnée visaient à diminuer de 40% le trafic de transit au centre-ville (–80 000 TIM/jour) en 10 ans, tout en améliorant l'accessibilité aux commerces, la fluidification du trafic, la circulation des transports publics et la qualité de vie.

En 2002, on relevait¹ :

- une diminution globale de 15% du trafic automobile sur la plupart des ponts du centre-ville (–52% sur les ponts de l'Ile, –18% sur le pont de la Coulouvrenière, – 3% sur le pont du Mont-Blanc) ;
- une augmentation des TIM de 4% sur le pont Sous-Terre et de 50% sur l'ensemble des ponts hors de la ville de Genève.

Adoptée par les Genevois en **2016**, la LMCE vise la priorisation des transports publics et des mobilités actives dans les centres urbains du canton, ainsi que la mise en place d'un réseau cyclable structuré, continu et sécurisé couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le plan climat cantonal de 2^e génération ambitionne quant à lui de réduire d'environ 40% le nombre de déplacements en TIM d'ici 2030.

La population de la Ville de Genève ayant refusé la création d'une nouvelle infrastructure de franchissement du Rhône, le nombre de cyclistes étant en hausse et les travaux en cours ou prévus complexifiant jour après jour le trafic, en particulier aux alentours du pont du Mont-Blanc, générant

¹ Q 3540 – « Effet de l'ouverture de l'autoroute de contournement sur la circulation au centre-ville » : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/Q03540A.pdf>

toujours davantage de conflit avec les piétons dans un secteur où ils sont nombreux, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes en le remerciant par avance de ses réponses :

1. *Quelle est l'évolution du trafic sur le pont du Mont-Blanc (de 2000 à nos jours) en matière de TIM, mobilités actives et transports collectifs ?*
2. *Quelle est l'évolution du trafic sur les rues du Mont-Blanc – de Chantepoulet (réseau de quartier PARR 24-28) et des Alpes (réseau secondaire PARR 24-28), depuis le pont et le quai du Mont-Blanc ?*
3. *Quelles mesures sont en place ou prévues durant cette législature pour diminuer le nombre de TIM sur ces axes, conformément à l'art. 7 LMCE ?*
4. *Quelles mesures sont envisagées pour améliorer le U cyclable actuel qui oblige les cyclistes à franchir plusieurs fois les flux des trafics motorisé et piéton et dont les accroches notamment génèrent des risques quotidiens pour les usagers des mobilités actives ?*
5. *En termes de simplicité et de fluidification du trafic au centre-ville, la transformation d'une voie TIM en une bidirectionnelle cyclable sur le pont du Mont-Blanc ne répondrait-elle pas à une logique similaire à la création de la voie de transports publics dédiée, en 2012 ?*